Tempo Egli : un seigneur

Autor(en): **Gremaud, Raymond**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **33 (1987)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848382

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Tempo Egli : un seigneur

En moyenne, un conseiller fédéral exerce sa magistrature une dizaine d'années. Alphons Egli n'est pas de cette race. Il appartient au petit club des règnes ultra courts de 4 ans dans lequel figure, dans l'histoire récente, le radical zurichois Fritz Honegger.

Alphons Egli et Fritz Honegger ne sont guère battus que par Max Weber (1951 à 1953), Victor Ruffy (1867 à 1869), J. Heer (1875-78), J.-A. Schobinger (1908-1911), Jean Bourgknecht (1959 à 1962), et par les passages-éclairs du Neuchâtelois Louis Perrier, 14 mois, et de Rudolf Friedrich qui, élu en même temps qu'Alphons Egli, quitta le Conseil fédéral pour raison de santé après 22 mois. Mais la durée n'est pas la seule unité de compte pour mesurer l'épaisseur de la trace laissée par un magistrat au Conseil fédéral.

Comme le Vaudois Constant Fornerod en 1867, comme Emil Welti (Ag, 1891), Robert Haab (ZH, 1929), Eduard von Steiger (BE, 1951) ou comme le Vaudois Rodolphe Rubattel en 1954 et le Valaisan Roger Bonvin en 1973, Alphons Egli quitte le Conseil fédéral l'année de sa présidence. Il part donc malade, mais en seigneur !

Contrairement à certains de ses pairs, comme Kurt Furgler ou Pierre Aubert, qui ont chacun à leur manière une grande joie à remplir leur mission, Alphons Egli estime que la tâche de conseiller fédéral est sévère. "Qui cherche le plaisir ne cherche pas nécessairement à devenir conseiller fédéral", a lancé le président de la Confédération à la presse qui l'interrogeait sur son sentiment à cet égard.

C'est tout Alphons Egli. Comme Rudolf Friedrich, rongé notamment par le dossier des réfugiés, le démissionnaire a peut-être empoigné les problèmes les plus délicats par le mauvais bout, en se laissant tourmenter par eux jusqu'à en devenir malade, plutôt qu'en les dominant intellectuellement.

Alphons Egli est entré en fonction le jour même où un satellite soviétique ayant à son bord du matériel radioactif menaçait de s'écraser. Il sort du bateau gouvernemental au moment où le Conseil fédéral doit s'attaquer au bilan de Tchernobyl. C'est dire si le chef du Département fédéral de l'intérieur a été taraudé par les problèmes de l'environnement. Aurait-il voulu leur donner une deuxième priorité qu'ils l'auraient rappelé à la réalité. Pas étonnant donc qu'Alphons Egli ait marqué l'histoire -en fait la Suisse a amorcé-là un véritable tournant - à ce chapitre d'abord.

Plutôt que de poursuivre son œuvre en boitillant, Alphons Egli cède la place à des forces vives. Respect !

Alphons Egli

Des conseillers fédéraux inscrits dans l'histoire suisse, Alphons Egli est certainement l'un de ceux qui ne seront pas oubliés de sitôt. "Ministre" de l'environnement ! Nul, avant lui, n'avait endossé ce titre... officieux mais - qui sait ? - promis à un bel avenir dans la sphère gouvernementale helvétique. Ne parle-t-on pas de plus en plus de la nécessité d'augmenter le nombre de conseillers fédéraux, pour, précisément, décharger le Département de l'Intérieur qu'occupe M. Egli ? Un département lourd, comme en témoigne le bilan, court mais impressionnant, d'Alphons Egli.

Patron d'une quinzaine de directions, Alphons Egli était tout à la fois ministre des Affaires sociales, des Sciences, de la Culture, de la Santé, des Sports, et bien sûr de l'Environnement. C'est dire si les occasions de faire des ardoises ne manquent pas. Hans-Peter Tschudi et Hans Hürlimann, les illustres prédécesseurs de l'ancien président de la Confédération à la tête du Département de l'intérieur, avaient surtout brillé par les additions laissées dans le domaine social, notamment AVS et 2e pilier. Alphons Egli, bloqué en particulier par l'avènement de la théorie de la neutralité des coûts, n'aura pu s'illustrer au chapitre social. Mais il s'est bien "vengé" en salant la facture de l'environnement.

Un précédent à 25 milliards de francs

De par la monstruosité de son département, Alphons Egli ne manquait pas d'occasions de dépenser. Responsable d'un parc de bâtiments et d'installations de quelque 11 000 unités, il y investit bon an mal an un gros demi-milliard de francs. Personne ne lui reproche d'avoir monté les enchères en faveur de Pro Helvetia, d'avoir pris en charge le château de Prangins pour y installer la succursale romande du Musée national ou d'avoir puissamment investi dans les Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich ou le Centre de recherche en microélectronique de Neuchâtel. Mais, s'agissant de l'environnement, certains, qui ont pourtant applaudi aux décisions à ce chapitre, risquent de se réveiller de méchante humeur à l'heure où on leur présentera la facture. Car il faut savoir qu'en cette matière, les additions sont énormes. Le coût de l'assainissement des eaux - plus de 25 milliards de francs à ce jour ! - en témoigne. Heureusement, l'investissement n'a, semble-t-il, pas été consenti en vain.

"Suissisme" forcené

En fait, Alphons Egli avait pris ce train en marche. En 1982, devant le Parlement, Hans Hürlimann n'avait pas caché les conséquences de la loi sur la protection de l'environnement. Elle influera sur la vie de tous les jours, avouait-il déjà. Quant au coût, le message de l'époque le situait dans une fourchette de 0,2 à 1 % du produit national brut (soit de 320 millions à 1,6 milliard, à l'époque). En plus du 1,8 milliard l'an déjà consenti alors pour la protection de l'environnement !

On connaît la suite. Maximaliste, frappé par le dépérissement des forêts, Alphons Egli a fait monter les enchères. Il a agi sur deux fronts. Sur le terrain international, il a intelligemment développé une véritable diplomatie de l'environnement. Mais il a par ailleurs aussi pratiqué un "suissisme" forcené, considérant notre pays comme un îlot. Pas de problème ! Léon Schlumpf avait pensé infliger une taxe poids lourds aux étrangers sans qu'ils réagissent. On sait ce qu'il est advenu. Jouant le pionnier, Alphons Egli quitte le bateau européen et assène des normes suisses pour les gaz d'échappement des automobiles. Mais l'étranger se réveille pour rappeler aux Suisses qu'il est facile d'agir lorsqu'on n'a pas d'industrie automobile. Très conscients que nous gagnons un franc sur deux à l'étranger, nos diplomates assurent que l'on attend la Suisse au contour. Cela aussi sera à mettre dans le prix de la protection de l'environnement...

Raymond Gremaud